



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Capitalisme-populaire>

Éditorial

# Capitalisme populaire ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1987 - N° 853 - février 1987 -

Date de mise en ligne : mercredi 22 juillet 2009

Date de parution : février 1987

---

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

---

### La mode libérale et le jeu

Les générations des deux guerres qui avaient souffert dans leur chair et dans leurs esprits des conséquences du capitalisme sauvage s'éloignent. La mode passagère du libéralisme s'installe. Les jeunes cadres dynamiques et les fonctionnaires et (ou) hommes politiques frais moulus de l'ENA volent au secours de la victoire libérale. Même les modestes et les pauvres oublient quelquefois que la loi, ceux qui la font, c'est-à-dire nos élus et donc l'Etat, peuvent être leur meilleure sauvegarde. Après le tout-Etat, c'est le moins d'Etat qui triomphe. Le peuple dont le niveau de vie moyen s'est, il faut l'écrire, considérablement élevé dans tous les pays avancés au cours des dernières décennies, s'adonne aux jeux d'argent. Chacun croit se sauver individuellement en faisant fortune'. Loteries, lotos, tiercés, quartés sont florissants. Dans ce contexte, la droite libérale relance son cheval de bataille que l'on aurait pu croire définitivement déconsidéré : le capitalisme populaire.

### La propriété immobilière et mobilière

Quel meilleur moyen, en effet, de lier le plus grand nombre aux « affaires » et à l'argent que de l'associer aux grandes sociétés qui contrôlent l'agriculture, la banque, le commerce et l'industrie ? Si ils ont pu rembourser leurs dettes l'accès de certains à la propriété immobilière a éloigné quelques heureux possesseurs de logements ou de maisons individuelles de la réflexion politique ou syndicale et de la contestation. Le rêve des puissances financières serait de vaincre définitivement le socialisme en élargissant leur avantage par le moyen des valeurs immobilières que sont les obligations, mais surtout les actions. Les Français n'aimaient pas leur industrie, disait-on en constatant le marasme de la Bourse, alors qu'en fait, beaucoup détestaient l'organisation capitaliste de la production.

### La publicité et la presse financières

Il convenait de changer tout cela : l'on a fait donner la grosse artillerie de la pub, les murs se sont couverts d'affiches alléchantes ou provocatrices, tel le fameux « Votre argent m'intéresse ». La radio et la télévision ont été mobilisées : certains flashes de soi-disant information ne donnent plus que le cours du dollar et les pronostics ou les résultats du tiercé, les émissions consacrées à la Bourse se sont multipliées. Les super-stars du petit écran ne sont plus Alain Delon, Gérard Depardieu ou Philippe Noiret, mais Jacques Seguela, Bernard Tapie et Jean-Luc Lagardère. La presse du fric fait des malheurs (dans les deux sens du terme), toutes les « cibles » de la population sont attaquées systématiquement les unes après les autres : les enfants, les jeunes, les couples, le troisième âge, les CI, les SICOMI, les SICAV, les FCP (1) etc... râtissent l'épargne.

### Les privatisations

Depuis Monory qui favorise les SICAV jusqu'à Delors et Bérégovoy qui font monter la Bourse, la capitalisation des actions françaises passe de 200 milliards de francs à 1 100 000 milliards, près de 6 fois plus en cinq ans (2).

Les petits épargnants gagnent quelque peu mais les mieux informés gagnent, eux, énormément. Les actions Saint-Gobain s'arrachent à 310F. Comment résister, lorsqu'on dispose de quelques fonds, à un jeu dont on peut être sûr qu'il sera plus ou moins gagnant ? Le gouvernement et ses maîtres de la haute finance ne feront-ils pas tout, et ils le peuvent, afin de favoriser ceux qui servent d'entraînement pour les futures privatisations dont il faut absolument assurer le succès ? Que se cache-t-il derrière tout ce battage ? La Bourse va-t-elle poursuivre son ascension ? Beaucoup de

Français dont l'appât du gain et l'amour immodéré du jeu, même lorsqu'ils se proclament de gauche, serviront-ils le veau d'or jusqu'à la catastrophe finale ? Nous ne reprendrons pas ici les analyses habituelles de la Grande Révolte. Le lecteur se reportera pour cela aux ouvrages recommandés plus loin.

### Les sociétés anonymes

Mais nous examinerons d'un peu plus près l'organisation juridique des entreprises. Les propriétaires sont en principe les actionnaires, par l'intermédiaire de l'assemblée générale et du conseil d'administration. Théoriquement, quoi de plus démocratique ? Les citoyens-actionnaires, l'assemblée générale-parlement, le conseil d'administration-gouvernement, le président, le directeur général-prémier ministre, etc... Or<sup>1</sup> les choses commencent à se gâter c'est que, comme dans la démocratie politique, celle de l'entreprise devrait commencer par la participation des actionnaires.

### L'information et les initiés

Elle a encore été améliorée par l'institution de la Commission des Opérations de Bourse (COB) dont l'un des rôles essentiels consiste à exercer un contrôle général (3) sur la façon dont elle est assurée. En réalité « la COB n'a pas les moyens financiers de son rôle, ses fonctionnaires gagnent entre 10.000 et 15.000 F, alors que la moindre banque, pour les débâcher, peut offrir le double » (2). « Le rôle de la COB n'est pas aisé car le marché français s'est élargi depuis cinq ans, sans oublier l'apparition de la cotation continue, la création de nouveaux instruments financiers... qui ne peuvent que favoriser la spéculation et les délits d'initiés, lesdits initiés disposant d'informations privilégiées au détriment de l'épargnant de base » (2). Le Canard Enchaîné cite d'ailleurs de nombreux exemples du mépris dans lequel les grands groupes tiennent les petits actionnaires : Paribas, Thomson-CSF, Moulinex, Majorette, Bernard Tapie, etc... Tandis que les hommes politiques « au parfum » font fortune : « en juillet 1980, avant de s'envoler pour l'Allemagne en voyage officiel avec Valéry, Anne-Aymone fit transmettre, par l'un de ses agents de change, un ordre d'achat pour des actions de Rhône-Poulenc. Un joli coup. En deux jours, le cours de Rhône-Poulenc avait augmenté de 9,7 aprés qu'on eût appris que Rhône-Poulenc vendait à Elf (dont le PDG était Albin Chalandon) ses usines chimiques de transformation du pétrole : la transaction rapporta 1,4 milliards de francs, soit 60 F par action aux épargnants avisés. Bien que l'Élysée ait fait savoir que Madame la Présidente avait acheté ces actions dès le 12 juin 1980, par l'entremise de la Banque Lazard, un gros doute s'installa » (2)...

### Le comportement des actionnaires

En réalité. « L'Assemblée Générale « homme malade » de la société anonyme n'est plus à même d'exercer son rôle avec efficacité, tout au moins dans les sociétés dont le capital est réparti entre de nombreux petits actionnaires. L'équilibre des pouvoirs a depuis longtemps été rompu en faveur des dirigeants qui ont la possibilité de contrôler les assemblées avec des pourcentages d'action parfois dérisoires, grâce à l'absentéisme des petits actionnaires » (4). Cet absentéisme, de même que l'abstention politique, est sans remède, malgré les efforts des législateurs, et il favorise la propriété réelle des sociétés au moyen de parts minoritaires, mais homogènes. Sans compter les conventions entre holdings et filiales ou entre actionnaires principaux sous forme de syndicats de blocage qui permettent de diriger en fait de très grosses entreprises sans être majoritaires. Ainsi va la démocratie économique.

Et pourtant, de même que l'on ne devrait pas oublier qu'acheter le Figaro pour ses mots croisés favorise la politique ultra qu'il défend, encore plus devrait-on bien savoir, même si l'on ne peut pas toujours

## Capitalisme populaire ?

l'éviter, que l'on devient complice de l'exploitation des salariés par un certain patronat en acquiesçant des actions ou, ce qui revient au même, des FCP et des SICAV. « C'est bien le cas de l'actionnaire ordinaire, qui ne recherche qu'un placement rémunérateur de son argent, qu'il délègue selon les conditions du marché et ne s'intéresse pas du tout à la gestion » (4).

L'encyclopedia Universalis décrit particulièrement les législations européennes pour explorer l'insouciance de l'actionnaire de base que, dans ces conditions, aucune loi ne peut protéger efficacement.

### La situation en Amérique

« Il existe aux États-Unis, il est vrai, à peu près 47 millions de détenteurs d'actions, mais la grande majorité d'entre eux n'agissent pas directement (5). Les actions qu'ils possèdent sont gérées par des institutions dont les responsables cherchent à encaisser les plus-values les plus élevées à la faveur souvent de coups préparés par les raiders. La crise a révélé que le capitalisme sans capital était une formule dangereuse. Le capitalisme sans propriétaires responsables se révélerait-il plus viable ? » (6).

Nous sentons bien que Paul Fabra répond négativement à cette question, même s'il n'ose pas l'écrire. Toujours cette autocensure des économistes et sociologues d'après que le dieu capital est en cause !

### La mystification du capitalisme populaire

Alors, nous concluons, à la place de P. Fabra, que l'expérience du libéralisme que l'on nous présente comme moderne et nouvelle a déjà été tentée à plusieurs reprises. Depuis le « laissez faire, laissez passer » et « enrichissez-vous » de 1830 jusqu'au jeudi noir du 24 octobre 1929 et à la guerre de 1939-1945 qui s'ensuivit. Sans compter l'expérience Reagan et celle de Thatcher, nous connaissons, merci. Nous n'avons pas envie de recommencer. Nous savons bien que le capitalisme populaire est un leurre pour les raisons et selon les exemples exposés ci-dessus. A l'encontre de la tendance actuelle, faisons-le savoir sans cesse, et le plus haut possible !

(1) CI = Certificats d'investissement (actions sans droit de vote des sociétés nationalisées créées par le gouvernement socialiste en 1982) - SICOMI = Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie - SICAV = Sociétés d'investissement à capital variable - FCP = Fonds communs de placement.

(2) Voir « les dossiers du Canard » n°21 - Novembre 1986

(3) Encyclopédie « Clartés » - Droit commercial - Les formes juridiques de l'entreprise.

(4) Encyclopedia Universalis - article « Sociétés anonymes »,

(5) C'est également vrai en France.

(6) P. Fabra dans l'Americanoscirose - Le Monde du 18 Novembre 1986.